

Un panachage architectural en 1840 la tour de l'horloge à vevey

Autor(en): **Bissegger, Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **28 (1977)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393252>

Nutzungsbedingungen

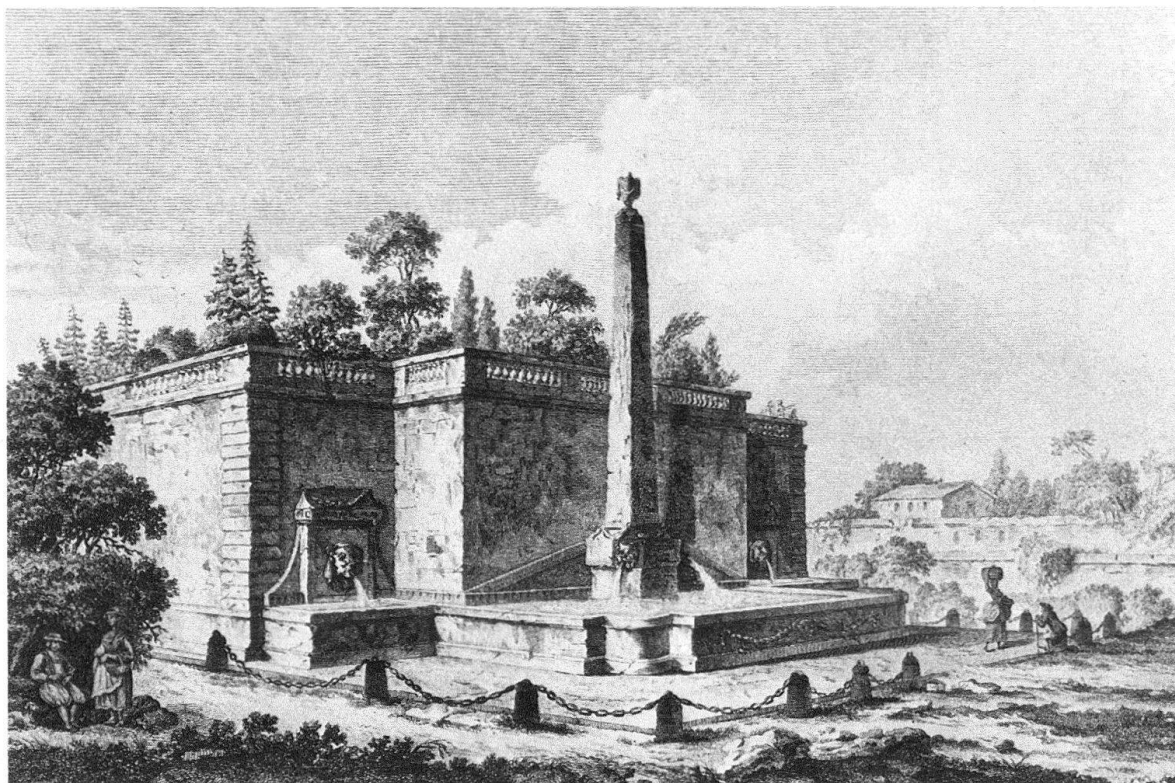
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vevey. Ancienne «Fontaine Orientale», 1773

UN PANACHAGE ARCHITECTURAL EN 1840: LA TOUR DE L'HORLOGE À VEVEY

par Paul Bissegger

HISTORIQUE

En 1839, Vincent Perdonnet, agent de change ayant fait fortune en France, fit don à la ville de Vevey d'une grande partie de ses biens. Ce témoignage de reconnaissance à ceux qui, par un prêt généreux, l'avaient sauvé de la ruine quarante ans plus tôt, était destiné essentiellement à l'embellissement urbain, au moyen de diverses améliorations que le donateur énumérait avec précision¹. Ainsi Perdonnet exigea entre autres la suppression de tous les anciens noms de rues, pourtant directement liés au développement historique de la ville, pour les remplacer par des appellations qui nous paraissent aujourd'hui bien fades, telles que «rue du Simplon» ou «rue du Lac», en lieu et place de «Bourg d'Oron Dessus» ou «Vieux Mazel». D'autres dispositions réclamaient des aménagements du point de vue du confort ou de l'esthétique, comme la création sur la place du Marché d'une «oasis au milieu du désert», c'est-à-dire d'un square muni d'un éclairage (seul un

lampadaire y sera installé). Enfin Perdonnet demandait l'établissement, à l'est de la ville, soit au Bourg de Bottonens, d'une «espèce de construction jugée nécessaire pour supporter une horloge à quatre cadrans, à minutes et chiffres arabes». Elle devait s'implanter à l'emplacement du jardin Collet, où s'élevaient deux maisons et un jardin en terrasse, précédé de l'ancienne «Fontaine Orientale». Le marbrier Doret avait réalisé celle-ci en 1773, d'après un dessin de Michel Vincent Brandoin² (fig. 1).

Cette nouvelle tour d'horloge sera le fruit d'une élaboration fort complexe, avec la participation de plusieurs architectes; ainsi le 3 octobre 1839 le voyer Gétaz déposa-t-il un projet, suivi le 7 décembre par un «plan de raccordement de tout l'emplacement du jardin Collet (...) accompagné d'un dessin d'un clocher soit horloge», dû à Jean Benjamin Philippe Franel, architecte-entrepreneur veveysan. Enfin le 27 décembre Louis Wenger, de Lausanne, après plusieurs sollicitations pressantes, proposa lui aussi une esquisse; cependant, le même jour, la commission chargée de l'examen des plans accorda sa préférence au projet Franel et chargea ce dernier de lui soumettre «un dessin enluminé et mieux fini», ainsi qu'un devis³.

Les premiers projets de Franel ont par chance été conservés aux archives communales. Le plan d'aménagement de l'ensemble, daté «Vevey le 4 décembre 1839»⁴ (non signé, mais caractéristique de la manière de cet architecte), présente une disposition très proche de celle qui existait auparavant: fontaine et tour prennent appui contre le mur réaménagé du jardin Collet, simplement déplacé d'une vingtaine de mètres vers l'ouest, et sont précédées, du côté oriental, d'une série de bornes disposées en demi-cercle. Quant au «dessin d'un clocher soit horloge», exécuté d'une main rapide au crayon (sans date ni signature mais se superposant exactement à un plan réalisé plus tard par Philippe Franel, daté du 17 décembre 1840), il représente en style néo-gothique une tour carrée flanquée de deux petites ailes, le tout précédé des bassins de l'ancienne «Fontaine Orientale» (fig. 2).

La conception générale, adoptée par la commission, sera reprise dans les projets ultérieurs dûs à d'autres architectes; par contre en élévation, ce dessin est, de par son style, d'un esprit radicalement différent du monument finalement réalisé. Le rez-de-chaussée, avec les deux petites ailes légèrement en retrait, est prévu de manière fort sobre, simplement couronné d'une corniche. Sur ce socle, s'élève un premier étage de proportions ramassées, dont les angles ornés de tables en lancettes simulent des contreforts. Probablement destinée à recevoir une inscription, une grande plaque de marbre noir, à cadre mouluré occupe le centre du mur (à moins que l'architecte n'ait dessiné une baie oblongue, peu probable ici avec ces dimensions). Enfin, marquant un léger retrait, le dernier étage, très allongé, passe du plan carré à une forme octogonale, au moyen de pans coupés accentués par de hautes colonnettes polygonales. Les faces de ce beffroi portent à leur base le cadran de l'horloge entouré d'un cadre mouluré rectangulaire, et surmonté par un élégant triplet de baies à accolades. Outre une frise de sculptures décoratives, de petits créneaux et des vases aux angles (coiffant les colonnettes) caractérisent le niveau du couronnement.

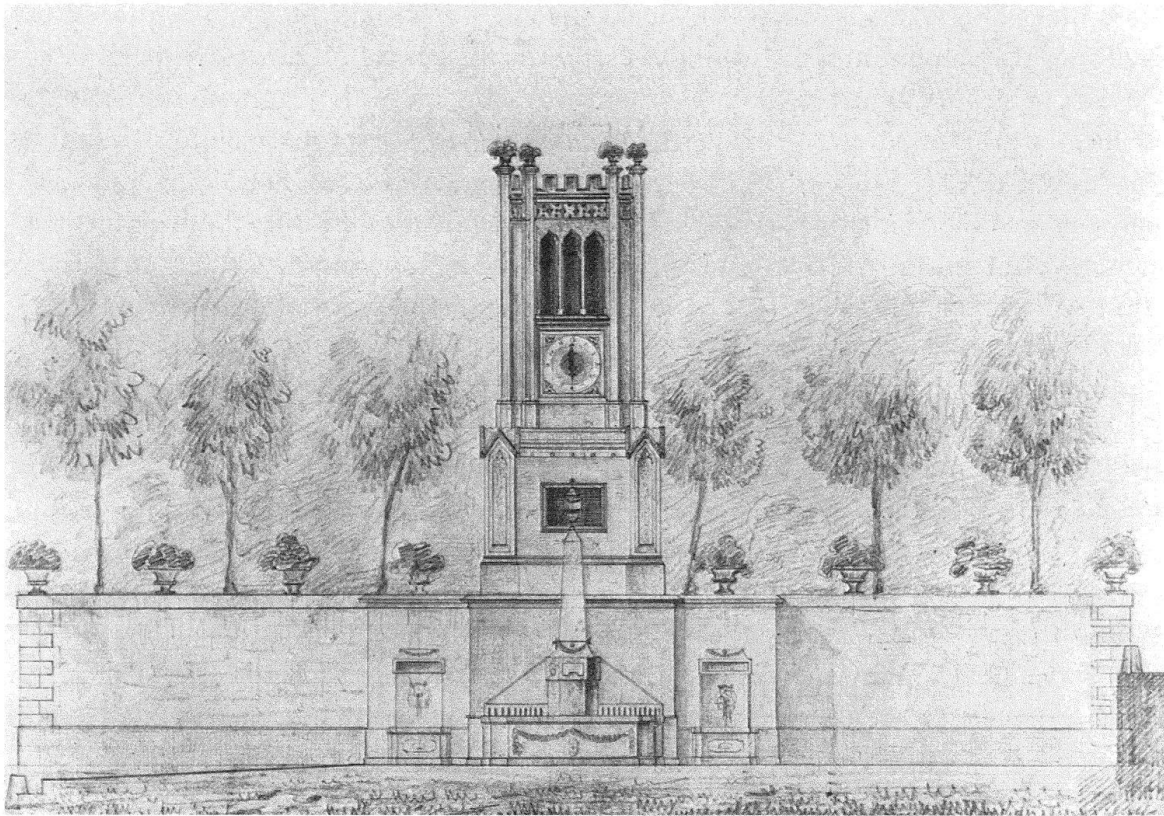
Manifestement, Philippe Franel se réfère ici à la typologie des clochers d'église ou à celle des beffrois communaux de la fin du Moyen Âge, tels qu'on peut en voir encore des

exemples prestigieux aux Hôtels de Ville d'Arras et de Compiègne, par exemple⁵. Mais il songe certainement aussi aux nombreuses tours médiévales, à caractère défensif, érigées aux portes des villes et qui abritent souvent des horloges. Il n'est donc pas exclu que les formes architecturales et décoratives choisies pour ce projet veveysan aient été empruntées en partie au clocher de l'église Saint-François à Lausanne (contreforts, horloge sous une baie en triplet) et peut-être en partie aussi à certaines tours de fortifications, bâloises, puisque Franel aurait étudié quelque temps dans cette ville⁶: on y trouve plus fréquemment qu'ailleurs de petits créniaux (Aeschenschwibbogen, Steinentor)⁷. Il convient de relever, toutefois, que cet élément décoratif faisait partie, à l'époque, des lieux communs du style néo-gothique, et ce style figurait, vers 1839, au centre des préoccupations de Philippe Franel. En effet, il préparait alors sa reconstruction du Château de l'Aile à Vevey, problème que nous étudierons par ailleurs.

Malgré son succès lors de ce premier concours, le projet de Franel, quant au dessin de façade, sera profondément transformé par la suite, puisqu'on estime que son style gothique ne s'accorderait pas avec les bâtiments environnants. En effet, Vincent Perdonnet intervient par l'entremise de son «architecte-consultant» Henri Perregaux (chargé quelques années auparavant de diriger les travaux de transformation de sa somptueuse villa Mon Repos à Lausanne), qui exprime de sérieuses réserves: «quant au dessin de l'horloge et de son clocher, Mr Perregaux ne donne la préférence à aucun, et tout en trouvant celui de Mr Franel fort joli dans son genre, il ne pourrait pourtant le conseiller pour la construction dont il s'agit ici.» En conséquence, la commission *ad hoc* charge Henri Perregaux de lui soumettre des plans «dans le style moderne» et demande à Franel de modifier son dessin conformément aux critiques émises⁸. Le 6 février 1840 ce dernier présente deux nouveaux projets, et en même temps Henri Gunthert, étudiant alors à Munich, en fait parvenir un autre dans sa ville natale. Puis au mois de mars, deux «élèves» de Henri Perregaux, [Jules (?)] Verrey et Jean Baptiste Bartholini, soumettent eux aussi leurs esquisses, de même que Samuel Vaucher-Crémieux, architecte à Genève, consulté à la demande de Perregaux⁹ (fig. 3).

Les projets de ce dernier ont été conservés. Reprenant la disposition générale conçue par Franel, l'architecte genevois imagine cependant, pour supporter l'horloge, non pas une véritable tour, mais une construction élancée, plus légère. Le plan aquarellé présente, disposé à l'anglaise, le jardin Collet aux sentiers sinueux bordés de minuscules bosquets. Sur l'élévation, on voit ce parc surélevé fermé par des claustra et dominé par le monument de l'horloge, à quatre niveaux s'amincissant fortement vers le haut.

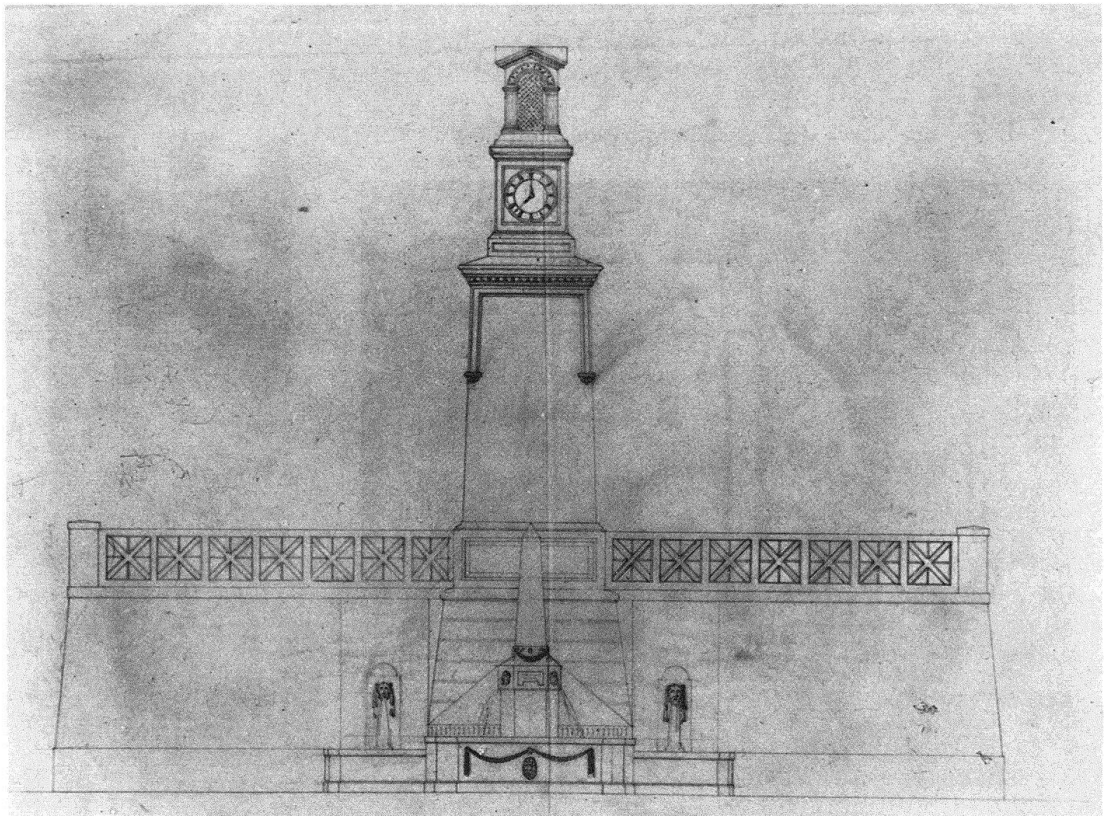
En guise de soubassement on trouve au rez-de-chaussée un socle à talus avec refends continus. Par-dessus, sur une base intermédiaire ornée de tables rectangulaires, au niveau des claustra, s'élève un étage très allongé, massif comme un obélisque tronqué mais couronné d'une corniche à denticules et encadré dans sa partie supérieure par une sorte de larmier retombant sur consoles. Puis en retrait, figure le petit étage de l'horloge, limité par un cadre rectangulaire et surmonté, enfin, par un édicule carré percé sur chaque face d'une baie en plein cintre retombant sur impostes. Un petit toit en double bâtière avec corniche à denticules abrite le couronnement.



Vevey. Projet de Philippe Fanel, 1839

Ce monument, s'il avait été exécuté, se serait fort bien harmonisé à l'obélisque de la fontaine de 1773, que l'architecte projetait de réutiliser, non sans le tronquer quelque peu. Mais bien au-delà d'une simple intégration d'éléments anciens, cette œuvre nous paraît intéressante parce que caractéristique de la formation parisienne de Samuel Vaucher-Crémieux¹⁰. Echo des nombreuses fontaines à colonnes ou obélisques érigées dans la capitale française à l'époque napoléonienne, ce monument n'est pas sans rappeler quelque peu la fontaine dressée vers 1811 à la gloire du général Desaix par Percier et Fontaine, celle de la place Saint-Louis ou encore celle de Mars et Hygée au Gros-Caillou¹¹. Mais plus qu'une simple fontaine, cette construction, prévue pour abriter une horloge, devait être bien visible et même attirer l'attention. Il est donc par exclu que Samuel Vaucher se soit souvenu de certains dessins de phares, tels que ceux de Le Canu, ou de celui, célèbre, dû au maître parisien de l'architecte, J. N. L. Durand, à l'esthétique duquel se rattache également le projet étudié ici¹².

Devant l'abondance d'idées présentées, la commission veveysane est fort embarrassée: «(...) Dans l'impossibilité de prendre une détermination, [la commission] pencherait pour la projet de Mr Vaucher de Genève mais dans des proportions plus larges avec un cadran solaire et avec la fontaine actuelle. Ou bien adopterait la base du clocher de Mr Bartolin (sic pour Bartholini) avec le couronnement de celui de Mr Verrey; dans ces deux hypothèses la commission se voit forcée de prier et de charger Mr Perregaux de lui faire le tracé des deux projets modifiés ci dessus (...)» Aussi le 24 avril cet architecte



Vevey. Projet de Samuel Vaucher-Crémieux, 1840

soumet-il les plans demandés et la commission choisit la variante B [Verrey-Bartholini]¹³. A la remise des plans d'exécution, le 13 juillet 1840, Perregaux écrit : «La tour, telle que je l'ai tracée dans ces plans, diffère peu du dessin qui a été adopté. Seulement quelques parties ont été mises en proportion, j'ai supprimé les refends au 1^{er} étage, les réservant pour le rez-de-chaussée qui me paroît devoir seul être dans ce genre. Au lieu des pilastres taillés en creu au second étage, qui m'ont paru un peu frêles sous le clocher; j'ai tracé des angles à petits refends, en un mot j'ai cherché à rendre l'architecture plus légère en approchant du sommet¹⁴.»

Cette version, qui se voulait définitive, n'eut cependant pas l'heur de plaire à chacun, aussi Franel est-il encore appelé en séance : en vue d'augmenter la hauteur de la tour, on lui demande de produire rapidement «un ou plusieurs dessins de la quatrième partie qui couronne cet édifice. Cette partie (...) du plan de Mr Perregaux avec l'idée d'un fronton qui ne paraît pas heureuse, ne satisfait pas entièrement la commission». L'architecte veveysan soumet donc trois nouvelles propositions le 30 juillet 1840 et l'on décide enfin de recommander à la Municipalité «le plan de Mr l'architecte Perregaux avec le couronnement C de Mr Franel»¹⁵, (fig. 4).

Une ultime consultation d'experts genevois (Joseph Collart, Adolphe Reverdin et Puerari) cautionne ce choix, mais non sans quelques remarques, demandant notamment de «simplifier la fontaine en retranchant le vase surmontant la grande chèvre, les guirlandes des petites et les triangles avec cannelures derrière le grand bassin». Toute-

fois ce jury aurait préféré «que la ville adoptât un projet autre que ceux du concours et qu'elle fit faire un plan dans le genre du N° 5, c'est à dire de celui de Mr Vaucher-Crémiex», sans remployer l'ancienne fontaine¹⁶. La Municipalité refusant d'entrer dans ces vues, Philippe Franel se voit alors confier l'entreprise de l'ouvrage, auquel participent les carriers Henri Culaz de Saint-Triphon, et Henri Dorier d'Arzier (pour le roc blanc). L'horloge de «trente heures» (c'est-à-dire fonctionnant ce laps de temps sans être remontée) est construite par Bonnefoy Combey à Morez (Jura) ; Samuel Treboux fils, fondeur à Vevey, fournit les deux cloches¹⁷.

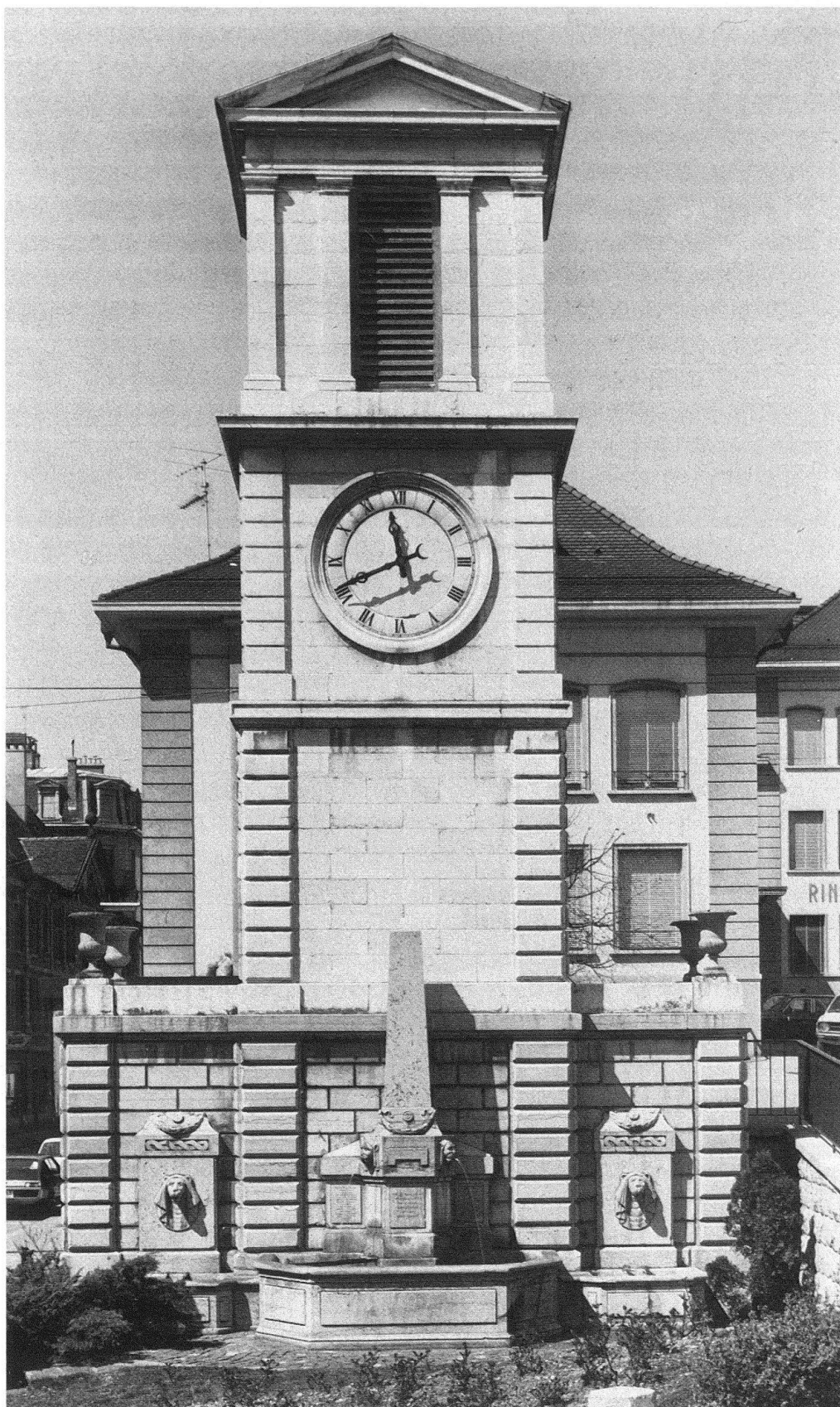
A l'achèvement de la tour, il fallut songer à l'établissement d'une fontaine au pied de l'édifice, conformément aux vœux de Perdonnet, qui souhaitait la conservation de l'ancienne «Fontaine Orientale»¹⁸. Déjà dans son premier projet, puis à nouveau le 19 juillet 1842, Philippe Franel prévoit de récupérer certains éléments de cette installation, alors que Henri Perregaux fournit deux variantes pour une fontaine neuve, estimant l'ancienne en trop mauvais état pour être réutilisée. La commission accorde la préférence au dessin de Franel ; «d'abord en faisant réserver les pièces les plus ouvrees de l'ancienne fontaine, ce projet remplit mieux les vues du Conseil Communal, ensuite on ne peut pas se défendre d'en trouver l'ensemble plus gracieux et d'un goût plus délicat»¹⁹. Les réparations nécessaires seront exécutées par le sculpteur Grossmann. On achètera en outre chez Gandillot & Roy à Besançon six vases en fonte, «pour être placés au pied de l'horloge et aux angles de la terrasse Carrard et de la tour»²⁰.

Cette œuvre, qui fut payée par Vincent Perdonnet lui-même, coûta beaucoup plus cher que prévu ; aussi Henri Perregaux fut-il appelé le 21 juillet 1843 à faire un rapport sur la qualité de l'exécution, ainsi que sur le coût de l'ensemble. «Mon rapport sera bref, ayant trouvé les ouvrages parfaitement bien établis, d'une précision et d'une propreté remarquables. Malgré la difficulté bien connue de se procurer aux carrières de Divonne des blocs sains, on ne voit pas de défaut de pierre ni de taille. (...) J'estime que la dépense ne dépasse pas beaucoup l'estimation, car on peut évaluer que les fondations sur pilotis à une grande profondeur, les puits, les pompes, la fontaine presque neuve avec ses trois bassins, les conduites de l'eau, les murs de la terrasse faits avec beaucoup de soins, l'arrangement de la place devant l'horloge, les cloches et les autres accessoires, ne sont pas loin de valoir autant que la tour comptée depuis le niveau du pavé²¹.»

Tout récemment, enfin, le 5 décembre 1967, à la suite de longs travaux préparatoires qui supprimèrent l'ancien jardin Collet du côté occidental de l'horloge, cet édifice fut déplacé de 16,5 m vers l'ouest, pour faciliter le trafic des véhicules sur la place²². On aménagea les abords orientaux comme précédemment, avec les mêmes bornes disposées en demi-cercle, de manière à préserver une petite oasis de verdure.

DESCRIPTION

Avant son récent déplacement, cette construction prenait appui, du côté occidental, sur le mur de soutènement du jardin en terrasse, qui lui servait de cadre de verdure²³. L'édifice se compose d'une tour carrée à trois niveaux sur rez-de-chaussée, que flan-



Vevey. La tour de l'horloge, état actuel: élévation unifiée par Henri Perregaux, et couronnement C de Philippe Franel, 1840

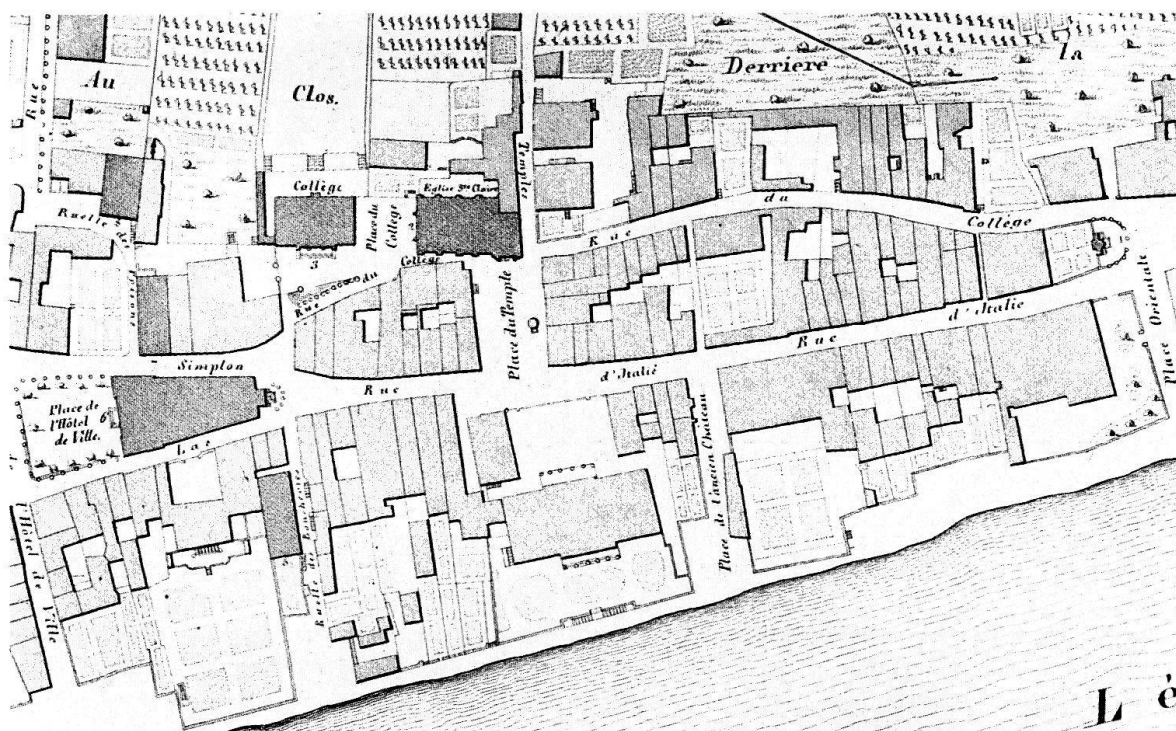
quent deux petites ailes à toit plat, légèrement en retrait par rapport au corps de la tour. Cette base architecturale abritait à l'origine les mécanismes des pompes et fut exécutée en «marbre» de Saint-Triphon, avec un bel appareil régulier à refends et chaînes d'angle à bossages. Un large bandeau coiffe ce niveau, orné aux quatre angles par des vases de fonte.

Les trois étages de la tour proprement dite, séparés par des cordons à riches moulures, sont édifiés eux aussi en bel appareil, mais en calcaire blanc de Divonne. Il est possible d'observer ici l'allègement architectural voulu par Perregaux, s'exprimant par un léger retrait et un amincissement des chaînes d'angle : un bossage, plus léger au premier étage qu'au rez-de-chaussée, s'atténue en un simple refends au second. Ce niveau de hauteur réduite, porte sur chaque face un cadran d'horloge, entouré d'une moulure circulaire sculptée dans la pierre. L'étage de couronnement, enfin, est séparé du précédent par un cordon très saillant, donnant l'impression d'une corniche. Cette partie supérieure, la plus allongée de toutes, étire véritablement la construction vers le haut ; en forme d'édicule classique à pilastres toscans supportant un entablement couronné d'un fronton, elle abrite les cloches de l'horloge et possède en conséquence au centre de chaque face un abat-son rectangulaire en bois.

Les restes de l'ancienne «Fontaine Orientale» sont conservés au pied de la façade. Ainsi, venant s'adosser au centre de la composition, l'ancienne chèvre en marbre de Saint-Triphon dont la pile polygonale porte des muffles-goulots et une table échancrée, est surmontée d'un obélisque à base ornée de guirlandes. A en croire une gravure ancienne (fig. 1), l'obélisque paraît avoir été légèrement tronqué pour ce remploi (conformément à la suggestion des experts de Genève, voir plus haut). Une plaque portant l'inscription : «Fontaine établie l'an 1773 aux frais de la ville sur les dessins de M. V. Brandoin de Vevey, artiste distingué» est venue remplacer en 1842 une inscription plus ancienne relative à un aïeul du syndic d'alors que ce dernier souhaitait voir supprimée²⁴. Datant de la même époque, deux autres plaques gravées rappellent d'une part la donation, en 1839, de 200 000 fr. pour l'embellissement de la ville de Vevey, et d'autre part les dates de construction du monument actuel. De chaque côté on trouve les dalles de deux fontaines secondaires, autres vestiges de l'œuvre de Brandoin présentant toutes deux en guise de goulot un mufle de lionne coiffée d'un voile. Une guirlande et des entrelacs décorent le sommet de ces dalles. Quant aux bassins, ornés de simples tables rectangulaires, ils furent créés par Franel en remplacement des vieux, dont on vendit les débris aux enchères le 5 septembre 1842²⁵.

APPRÉCIATION

Sans parler des projets non exécutés qui permettront de mieux caractériser l'activité créatrice de Philippe Franel et Samuel Vaucher-Crémieux, cette construction est intéressante à des titres divers, notamment parce qu'elle représente un exemple tardif dans la longue lignée des tours d'horloge.



Vevey. Situation de la tour de l'horloge dans son contexte urbain, selon le plan établi en 1842 par Vincent Rossier (ACV GC 1348/7) – La tour de l'horloge est placée à l'intersection de la Rue d'Italie et de la Rue du Collège

En effet, outre les horloges installées partout et depuis fort longtemps dans les clochers d'église, de maisons communales, sur les portes de ville ou même, encore au XIX^e siècle, en clochetons sur des bâtiments divers (Lutry, Aubonne, Rolle), il est plus rare qu'on procède tout exprès à une construction particulière pour abriter un tel mécanisme. On en rencontre pourtant, datant pour la plupart, dans leur forme actuelle, du XVIII^e siècle, dans certains villages comme Baulmes, Valeyres-sous-Rances, Champvent, Poliez-Pittet et Villars-le-Grand²⁶, pour ne rester que sur territoire vaudois. Servant aussi d'archives, voire de prisons, ces constructions villageoises paraissent compenser l'éloignement du clocher de l'église, située souvent hors de ces agglomérations. Ce même éloignement justifie en ville aussi l'existence de diverses horloges, très souvent associées à une fontaine située à proximité, cette combinaison des deux éléments contribuant véritablement à créer l'âme d'un quartier. Il en était ainsi à Lausanne (Saint-François, La Palud, Saint-Laurent, par exemple)²⁷, et aussi à Vevey, où la Tour Saint-Jean rallie tout le quartier du Vieux-Mazel. Le Bourg de Bottonens ne possédait, lui, que sa «Fontaine Orientale», la porte de ville, reconstruite en 1770 d'après le projet de Michel Vincent Brandoin, étant dépourvue d'horloge. Vincent Perdonnet éprouvait apparemment le besoin de combler cette lacune, aussi fit-il appel aux meilleurs architectes de la région.

On pourrait donc regretter la politique timorée de la commission chargée de l'examen des plans, qui n'a donné à aucun d'entre eux la possibilité de réaliser effectivement une œuvre à part entière. Prise entre des tendances divergentes opposant Philippe

Franel, architecte presque attitré de la ville de Vevey, à Henri Perregaux, l'expert-conseiller du dispensateur de fonds, la commission, voulant satisfaire tout un chacun, a procédé à un panachage systématique des divers projets.

En dépit de telles méthodes cependant, la forte personnalité de Henri Perregaux paraît avoir imprimé sa marque à tout l'édifice, non seulement aux étages inférieurs (œuvre des étudiants Bartholini et Verrey harmonisée par leur maître) mais jusqu'au couronnement même. En effet, le parti choisi par Franel, avec pilastres et fronton, est si proche du style caractéristique de Henri Perregaux, que l'on peut se demander dans quelle mesure l'architecte veveysan n'a pas été fortement influencé par son confrère lausannois. Ce dernier, ayant été chargé par Vincent Perdonnet de l'exécution des plans conçus vers 1818–1820 par Louis Damesmes pour la transformation de la villa Mon Repos à Lausanne²⁸, paraît avoir retenu de cette collaboration un goût marqué pour les compositions – chères à l'architecte parisien – de pilastres et frontons venant coiffer une œuvre architecturale²⁹. Perregaux reprendra ce thème à l'église Notre-Dame du Valentin à Lausanne (1832–1835)³⁰, puis au clocher du temple de la Sarraz (1837–1838) et encore à celui de Mont-sur-Rolle (1840–1842), œuvres très proches de la Tour de l'Horloge étudiée ici.

Ainsi le style de Perregaux règne sur tout l'édifice, soit parce que Philippe Franel (qui par ailleurs n'utilisa que rarement un fronton soutenu par plusieurs pilastres) sut véritablement s'inspirer de l'esprit de son collègue pour ce dernier étage, ou alors parce qu'entre les deux hommes eurent lieu des échanges dont les textes n'ont pas conservé le souvenir. Il n'y a donc pas rupture de style – ainsi qu'une observation superficielle du monument pourrait le laisser croire – entre le corps de l'édifice et son étage-beffroi. Nous y voyons bien plus un parti esthétique clairement affirmé, correspondant aux enseignements des grands architectes-théoriciens de la Révolution. Ceux-ci, s'opposant à la doctrine baroque qui exigeait une intégration harmonieuse de toutes les parties, prônaient au contraire un jeu d'oppositions, de juxtapositions, insistant en outre sur l'importance des volumes et la sobriété des moyens.

A Vevey, la Tour de l'Horloge s'inscrit dans cette tradition, et son édicule terminal se réfère à d'autres réalisations de cette époque³¹. En définitive, donc, loin de nuire à la qualité artistique de l'édifice, la collaboration de ces architectes a permis l'érection d'un monument tout à fait remarquable, tant du point de vue typologique qu'esthétique.

Abréviations

ACV = Archives cantonales vaudoises AC Vevey = Archives communales de Vevey
CI, BCU = Cabinet Iconographique, Bibliothèque Cantonale et Universitaire

Notes

¹ ACV, *Lettre de Monsieur Perdonnet père à la Municipalité de Vevey*, Vevey 1839.

² ACV, *ibidem*, p. 45, 48, 51, 57; AC Vevey, AA 61, Administration générale, p. 152, 31. 7. 1772; *ibidem*, p. 154, 8. 9. 1772 (Notes aimablement communiquées par Marcel Grandjean).

³ AC Vevey, 35.17, Manual de la commission Perdonnet, p. 30, 3. 10. 1839; *ibidem*, p. 40, 7. 12. 1839; *ibidem*, p. 47–48, 27. 12. 1839; AA 87, Registre de la Municipalité, p. 149, 5. 8. 1840.

⁴ AC Vevey, Gb bleu 111.

⁵ PIERRE LAVÉDAN, *Pour connaître les monuments de France*, Arthaud 1970, fig. 596 et 600.

⁶ CARL BRUN, *Schweizerisches Künstlerlexikon*, Frauenfeld 1902–1917, T. I, p. 478.

⁷ *Monuments d'Art et d'Histoire, Vaud I*, p. 189; *Die Kunstdenkmäler des Kantons Basel-Stadt I*, p. 173 et 182.

- ⁸ AC Vevey, AA 87, Registre de la Municipalité, p. 149, 5. 8. 1840; 35. 17. Manual de la commission Perdonnet, p. 59-60, 27. 1. 1840.
- ⁹ AC Vevey, *ibidem*, p. 62-63, 6. 2. 1840; *ibidem*, p. 69, 25. 2. 1840; *ibidem*, p. 77, 10. 3. 1840; *ibidem*, p. 82, 24. 3. 1840; *ibidem*, p. 90, 9. 4. 1840; AA 87, Registre de la Municipalité, p. 149, 5. 8. 1840.
- ¹⁰ MICHEL CORBOZ et ARMAND BRULHART, *Le musée Rath a 150 ans*, Genève 1976; LEÏLA EL-WAKIL, *Architecture et urbanisme à Genève, dans l'enceinte des fortifications sous la Restauration*, Genève (mémoire de licence, février 1976, dactyl.).
- ¹¹ LOUIS HAUTECŒUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, T. V, 1792-1815, Paris 1953, p. 196, 215, 216.
- ¹² EMIL KAUFMANN, *L'architecture au siècle des lumières*, trad. O. Bernier, Paris 1963, fig. 139-140; LOUIS HAUTECŒUR, *op. cit.* p. 329.
- ¹³ AC Vevey, 35. 17. Manual de la commission Perdonnet, p. 91, 16. 4. 1840; *ibidem*, p. 94, 24. 4. 1840.
- ¹⁴ AC Vevey, Gb bleu 111, note de H. Perregaux, du 13. 7. 1840.
- ¹⁵ AC Vevey, 35. 17. Manual de la commission Perdonnet, p. 108, 16. 7. 1840; *ibidem*, p. 110, 30. 7. 1840; AA 87, Registre de la Municipalité, p. 149, 5. 8. 1840.
- ¹⁶ AC Vevey, 35. 17. Manual de la commission Perdonnet, p. 111, 25. 8. 1840; AA 87, Registre de la Municipalité, p. 163, 26. 8. 1840; *ibidem*, p. 164, 31. 8. 1840; *ibidem*, p. 177, 14. 9. 1840.
- ¹⁷ AC Vevey, AA 87, Registre de la Municipalité, p. 179, 18. 9. 1840; 35. 17. Manual de la commission Perdonnet, p. 114, 28. 9. 1840; Gb bleu 111, comptes de construction.
- ¹⁸ ACV, *Lettre de Monsieur Perdonnet père à la Municipalité de Vevey*, Vevey 1839; A. DE MONTET, *Les vieux édifices de Vevey*, Lausanne 1902, p. 55.
- ¹⁹ AC Vevey, 35. 17. Manual de la commission Perdonnet, p. 226, 19. 7. 1842; Gb bleu 111, deux projets de H. Perregaux, accompagnés d'une lettre explicative, du 7. 7. 1842.
- ²⁰ AC Vevey, Gb bleu 111, comptes de construction.
- ²¹ AC Vevey, *ibidem*, comptes de construction et rapport de H. Perregaux, 21. 6. 1843.
- ²² *Feuille d'avis de Lausanne*, 5. 12. 1967; ACV (Monuments historiques), A 27775, plan 1/500.
- ²³ *La maison bourgeoise en Suisse, XV, Vaud I*, Zurich 1925, pl. 44.
- ²⁴ AC Vevey, 35. 17. Manual de la commission Perdonnet, p. 248, 22. 12. 1842.
- ²⁵ AC Vevey, *ibidem*, p. 230, 5. 9. 1842.
- ²⁶ VÉRONIQUE CONVERS, *L'architecture de Valeyres-sous-Rances*, Lausanne (mémoire de licence, février 1977, dactyl.), p. 22.
- ²⁷ *Monuments d'Art et d'Histoire, Vaud I*, p. 137, 143, 145.
- ²⁸ Aimable communication de Marcel Grandjean, voir *Monuments d'Art et d'Histoire, Vaud III*, en préparation.
- ²⁹ Damesmes a introduit le motif de l'édicule à fronton dans le toit de la villa Mon Repos. Elève de C. N. Ledoux qui enseignait la nécessité de «pyramider» un édifice, cet architecte n'hésita pas, dans un de ses projets, à superposer un temple grec à un arc de triomphe (voir EMIL KAUFMANN, *op. cit.* fig. 213 et p. 216).
- ³⁰ *Monuments d'Art et d'Histoire, Vaud I*, p. 291.
- ³¹ Voir ci-dessus et EMIL KAUFMANN, *op. cit.* fig. 209: Tour d'observatoire accompagnant le «Rendez-vous de Bellevue» de Lequeu.

Plans et vues. Paris et Duparc, Ancienne fontaine orientale, gravure (CI, BCU). – Philippe Franel, plan général d'aménagement 4. 12. 1839; Projet d'élévation de la tour, dessin; Plan du rez-de-chaussée, 17. 12. 1840 (AC Vevey, Gb bleu 111). – Samuel Vaucher-Crémieux, plan aquarellé, mars 1840, et projet d'élévation de la tour, sur calque (AC Vevey, Gb bleu 111). – Henri Perregaux, deux projets, A et B, pour les bassins de fontaine [1842] (AC Vevey, Gb bleu 111). – Calotype 1850, par J. Walther (Musée du Vieux Vevey). – Photos anciennes (CI, BCU).